



Condition de travail (nos droit de personnel)

Par **dede_old**, le **19/10/2007** à **14:27**

Bonjour je voudrais savoir si dans une entreprise ou le reglement et stipuler qu'il faut respecter les condition de travaille et les temps de pose .

Les creno sont de 8h00/12h00 13h00h/17h00 et une pose de 10 minute une 10h00 et 15h00.

Et t'il dans obligation en dehors des poses etre oblige attendre pour allez au petit cion.

Ont t'il le droit de nous interdire d'allez aux toilette en dehor des pose.

Merci de me repondre assez rapidement merci .

Mes sincer salutation distsinger.